



REGISTRE PUBLIQUE D'ACCESSIBILITE



GRUPE SCOLAIRE EUGENE OLIVARI

40, avenue de Saint-Philippe

06410 BIOT

CONTENU DU REGISTRE :

	Le document peut être consulté :	
	Sur place	Sur internet (biot.fr)
- Fiche synthétique d'informations sur l'accessibilité de l'équipement	x	x
- Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de Biot		x
- Diagnostic du bâtiment réalisé dans le cadre de l'Ad'AP	x	x
- Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »	x	x



GROUPE SCOLAIRE EUGENE OLIVARI

40, avenue de Saint-Philippe
06410 BIOT

Contact :

04 92 63 30 06

Date de rédaction de la fiche : 10-2017

SYNTHESE DES PRESTATIONS ET SERVICES PROPOSES



Le Groupe Scolaire Eugène Olivari propose les services suivants :

- Ecole maternelle & réfectoire
- Ecole élémentaire & réfectoire
- Aires de récréations
- Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)
- Salle informatique
- Plateau sportif
- Accueil de loisirs

ACCESSIBILITE DE L'EQUIPEMENT ET FORMATION DU PERSONNEL


Etat d'accessibilité du bâtiment

L'école Olivari a fait l'objet d'un diagnostic dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) de la commune de Biot .

-  Indice d'accessibilité : 64%
-  20 obstacles ont été identifiés dans le cadre de l'Ad'AP communal. Les travaux de mise en accessibilité étaient prévus pour 2017 mais ont été reportés afin d'être intégrés à d'autres travaux futurs.

Personnel d'accueil



L'école ne dispose pas de point d'accueil.
Une sonnette est présente à l'entrée de l'école élémentaire.

-  Le personnel n'a pas été formé à l'accueil de personnes en situation de handicap

ACCESSIBILITE DES ABORDS DE L'EQUIPEMENT


Parkings à proximité












Places de parking à proximité

-  Pas de place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap
-  Des places « dépose-minute » sont situées devant l'entrée de l'école

Arrêts de bus à proximité

Arrêt « Rond-Point des Chappes » (lignes 1, 9, 11 et 21 d'Envibus) – 150 m

-  Arrêt de bus non accessible aux utilisateurs de fauteuils roulants

ACCESSIBILITE DES SERVICES PROPOSES	
Ecole maternelle - RDC	 L'école maternelle est accessible à tous types de handicap.
Cour de récréation maternelle - RDC	 L'accès entre l'école et la cour de récréation présente des marches qui ne peuvent être franchis par des utilisateurs de fauteuils roulants.
Ecole élémentaire – RDC / 1 ^{er} étage	 L'école élémentaire est accessible à tous types de handicap.  Un ascenseur* permet d'accéder au 1 ^{er} étage.  Les sanitaires PMR du premier étage ne sont pas conformes.
Cour de récréation élémentaire – 1 ^{er} étage	 La cour de récréation de l'école élémentaire est accessible à tous types de handicap.  Le lavabo de la cour de récréation n'est pas accessible aux utilisateurs de fauteuils roulants.
*Ascenseur – RDC / 1 ^{er} étage	 Les équipements de l'ascenseur sont insuffisants ou mal positionnés, donc non accessibles à tous les types de handicap
Accueil de loisirs - RDC	 L'accueil de loisirs est accessible à tous types de handicap.  Les sanitaires PMR du premier étage ne sont pas conformes.
Réfectoires	 Les réfectoires sont accessibles à tous types de handicap.

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ERP

ECOLE OLIVARI

AVENUE SAINT-PHILIPPE
06 410 BIOT



JUIN 2015



Siège social

2 bis Boulevard de la Paix
13 640 LA ROQUE D'ANTHERON
SAS au capital de 8 000 € - RCS Salon 448 656 660
N° TVA intracommunautaire : FR294865660



RESULTATS DE L'AUDIT

DATE DE L'AUDIT	27 mai 2015
AUDITEUR	Laurent VIANES
COORDONNEES DE L'AGENCE	2 bis, boulevard de La Paix 13 640 LA ROQUE D'ANTHERON 04 42 90 43 60
VERIFICATEUR DU RAPPORT	Philippe LONGIN

SYNTHESE

Indice d'accessibilité actuel	: 64%
Indice d'accessibilité potentiel	: 100%
Nombre d'obstacles	: 20
Enveloppe globale	: 50 730 € HT
Enveloppe ERP	: 46 750 € HT
Enveloppe voirie	: 3 980 € HT

REMARQUES

Les audits étant réalisés de jour, l'éclairage en conditions nocturnes d'utilisation n'a pas été vérifié. Les niveaux réglementaires à respecter concernant l'éclairage sont (valeurs d'éclairement moyen horizontal) : 20 lux pour le cheminement extérieur accessible ainsi que les parcs de stationnement extérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ; 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ; 200 lux au droit des postes d'accueil ; 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ; 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile.

DEROGATION

Aucune demande de dérogation n'est nécessaire pour ce site.

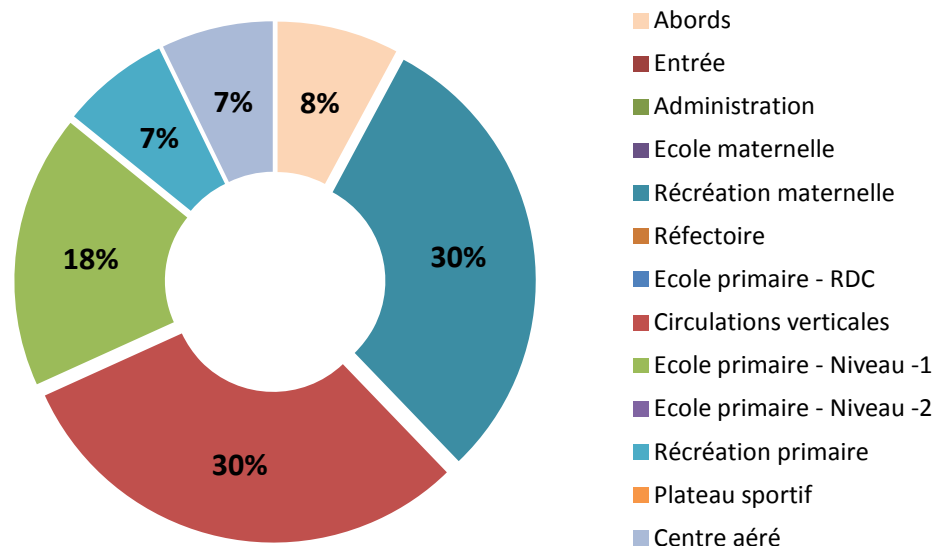


RESULTATS PAR FONCTIONS

Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Abords	0%	2	3 980 € HT	100%
Entrée	86%	1	0 € HT	100%

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)	Indice potentiel
Administration	100%	0	0 € HT	100%
Ecole maternelle	100%	0	0 € HT	100%
Récréation maternelle	50%	2	15 200 € HT	100%
Réfectoire	100%	0	0 € HT	100%
Ecole primaire - RDC	100%	0	0 € HT	100%
Circulations verticales	0%	5	15 420 € HT	100%
Ecole primaire - Niveau -1	50%	5	8 940 € HT	100%
Ecole primaire - Niveau -2	100%	0	0 € HT	100%
Récréation primaire	33%	3	3 530 € HT	100%
Plateau sportif	100%	0	0 € HT	100%
Centre aéré	87%	2	3 660 € HT	100%

Répartition de l'enveloppe par fonction



FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE BIOT	Diagnostics accessibilité ERP	Ecole Olivari	64%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1 C2	0%
Entrée	C3	86%
Administration		100%
Ecole maternelle		100%
Récréation maternelle	C4.1 C4.2	50%
Réfectoire		100%
Ecole primaire - RDC		100%
Circulations verticales	C5 C6 C7 C8 C9	0%
Ecole primaire - Niveau -1	C10 C11.1 C11.2 C12.1 C12.2	50%
Ecole primaire - Niveau -2		100%
Récréation primaire	C13 C14.1 C14.2	33%
Plateau sportif		100%
Centre aéré	C15.1 C15.2	87%

OBSTACLE			PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1	PRKG (PARKING)	Sur rue	Baliser une(des) place(s) réservée(s) avec marquage au sol et signalisation verticale	1 480 € HT	50%
C2	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	Depuis parking	Modifier et/ou compléter la(les) traversée(s) de chaussée existante(s)	2 500 € HT	50%
C3	BAL (BOITE AUX LETTRES)		Déplacer la boîte aux lettres	0 € HT	14%
C4.1	RECR (COUR DE RECREATION)		Créer une(des) rampe(s) conforme(s)	8 400 € HT	13%
C4.2	RECR (COUR DE RECREATION)		Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	6 800 € HT	13%
C5	ASCE (ASCENSEUR)		Mettre en conformité le(s) équipement(s) de l'(des) ascenseur(s)	12 660 € HT	20%
C6	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Vers niveau -1	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	800 € HT	20%
C7	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Vers niveau -1	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	640 € HT	20%
C8	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Vers niveau -2	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	800 € HT	20%
C9	ESCI (ESCALIER INTERIEUR)	Vers niveau -2	Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	520 € HT	20%

OBSTACLE			PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C10	CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR)	Salle de jeux	Déposer le(s) lavabo(s) existant(s) et poser un(des) lavabo(s) conforme(s)	1 180 € HT	17%
C11.1	SNTR (SANITAIRE)	Filles PMR	Mettre le(s) sanitaire(s) en conformité avec l'(les) équipement(s) réglementaire(s)	2 480 € HT	8%
C11.2	SNTR (SANITAIRE)	Filles PMR	Déposer le(s) lavabo(s) existant(s) et poser un(des) lavabo(s) conforme(s)	1 400 € HT	8%
C12.1	SNTR (SANITAIRE)	Garçons PMR	Mettre le(s) sanitaire(s) en conformité avec l'(les) équipement(s) réglementaire(s)	2 480 € HT	8%
C12.2	SNTR (SANITAIRE)	Garçons PMR	Déposer le(s) lavabo(s) existant(s) et poser un(des) lavabo(s) conforme(s)	1 400 € HT	8%
C13	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)		Mettre en conformité l'(les) équipement(s) de l'(des) escalier(s)	1 310 € HT	33%
C14.1	RECR (COUR DE RECREATION)		Déposer le(s) lavabo(s) existant(s) et poser un(des) lavabo(s) conforme(s)	1 180 € HT	17%
C14.2	RECR (COUR DE RECREATION)		Changer la(les) grille(s) présente(s) dans le cheminement	1 040 € HT	17%
C15.1	SNTR (SANITAIRE)	PMR	Mettre le(s) sanitaire(s) en conformité avec l'(les) équipement(s) réglementaire(s)	2 480 € HT	6%
C15.2	SNTR (SANITAIRE)	PMR	Déposer le(s) lavabo(s) existant(s) et poser un(des) lavabo(s) conforme(s)	1 180 € HT	6%

MONTANT TOTAL
NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

50 730 € HT

100%

MODULE

ACCESSIBILITE

OBSTACLE

Fonction : Abords

PRKG (PARKING) - Sur rue	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking	0%	C2
	0%	

Fonction : Entrée

PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Portail école primaire	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers entrée école primaire	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée bâtiment	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Portail maternelle	100%	
BAL (BOITE AUX LETTRES)	0%	C3
ECLA (ECLAIRAGE)	100%	
SIGN (SIGNALETIQUE)	100%	
	86%	

Fonction : Administration

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
BURE (BUREAU) - Direction	100%	
	100%	

Fonction : Ecole maternelle

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - x3	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - x2. Dortoirs	100%	
SNTR (SANITAIRE) - Enfants	100%	
	100%	

Fonction : Récréation maternelle

PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Vers récréation	100%	
RECR (COUR DE RECREATION)	0%	C4.1 C4.2
	50%	

Fonction : Réfectoire

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT) - Primaire	100%	
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT) - Maternelle	100%	
	100%	

Fonction : Ecole primaire - RDC

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - x3	100%	
	100%	

Fonction : Circulations verticales

ASCE (ASCENSEUR)	0%	C5
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -1	0%	C6
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -1	0%	C7
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -2	0%	C8
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -2	0%	C9
	0%	

Fonction : Ecole primaire - Niveau -1

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salle de jeux	0%	C10
SNTR (SANITAIRE) - Filles PMR	0%	C11.1 C11.2
SNTR (SANITAIRE) - Garçons PMR	0%	C12.1 C12.2
CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE)	100%	
	50%	

Fonction : Ecole primaire - Niveau -2

CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - x4	100%	
	100%	

Fonction : Récréation primaire

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Rampe	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C13
RECR (COUR DE RECREATION)	0%	C14.1 C14.2
	33%	

Fonction : Plateau sportif

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR)	100%	
	100%	

Fonction : Centre aéré

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers centre aéré	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Entrée bâtiment	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Couloir	100%	
BURE (BUREAU) - Direction	100%	
INFI (INFIRMERIE)	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - x3	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Dortoir	100%	
SNTR (SANITAIRE) - PMR	0%	C15.1 C15.2
	87%	

NOTE GLOBALE DE CE SITE :**64%**

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C1**

**Fonction Abords
PRKG (PARKING) - Sur rue**

Description



Absence de place de stationnement réservée

Principe

Baliser une place réservée avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m, longueur 5m, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage) et signalisation verticale (hauteur 2,20m si dans le cheminement).

Exemple de place réglementaire :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile

STATIONNEMENT - signalisation et marquage	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de place(s)	1				
panneau	1		430 €	430 €	amen.ext
marquage au sol	1		750 €	750 €	peinture
surlongueur de 1.20m sur voie de circulation	1		300 €	300 €	peinture
			TOTAL	1 480 €	août-14

Le pictogramme blanc en partie centrale, ainsi que la peinture bleue, sont facultatifs

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C2**

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking

Description



Traversée de chaussée non réglementaire

Principe

Modifier et/ou compléter la traversée avec les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les bandes podotactiles doivent respecter la norme NF P 98-351

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

TRAVERSEE DE CHAUSSEE - mise en conformité	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
SIGNALETIQUE AU SOL					
fourniture et pose bande podotactile	2	1.4	220 €	620 €	sols souples
mise en contraste bande podotactile existante	0	1.4	60 €	0 €	peinture
marquage de la traversée	1	7	180 €	1 260 €	peinture
peinture et finitions					
SIGNALETIQUE D'INDICATION					
pose de deux Panneaux d'indication et panonceaux	0		1 140 €	0 €	amen.ext
SIGNALETIQUE SONORE POUR FEUX TRICOLORES					
pose module sonore	0		520 €	0 €	élec.
MOBILIER URBAIN					
fourniture et pose potelet conforme (h=120 cm, contrasté)	0		410 €	0 €	amen.ext
raccord de revêtement, finitions (y compris contraste)					
LIAISON AVEC LE TROTTOIR					
création d'un bateau avec ressaut inférieur à 2 cm	0	1.4	430 €	0 €	amen.ext
meulage de l'arrête pour chanfrein à 1 pour 3	0	1.4	270 €	0 €	amen.ext
raccords, peinture et finitions					
CHANGEMENT DES GRILLES					
fourniture et pose d'une grille de 70x70	1		620 €	620 €	amen.ext
raccord de revêtement, finitions					
TOTAL				2 500 €	<i>août-14</i>

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C3**

**Fonction Entrée
BAL (BOITE AUX LETTRES)**

Description



Hauteur de la boîte aux lettres supérieure à 130 cm

Principe

Déplacer la boîte aux lettres à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm.



Arrêté du 8 décembre 2014

*Article 6 : Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales
Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas*

PETITS TRAVAUX EN INTERNE

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
Avenue Saint-Philippe
BIOT

Obstacle critique n° C4.1

**Fonction Récréation maternelle
RECR (COUR DE RECREATION)**

Description



Escalier non-doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Ouvrage complet de rampe maçonné, comprenant le terrassement, évacuation des terres, et la réalisation d'une rampe en béton d'une pente égale ou inférieure à 6% avec palier(s) conforme(s) et pose de garde-corps.

Y compris toutes sujétions d'adaptation à l'existant.

Largeur rampe : 120 cm minimum



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

RAMPE - création <i>sous réserve fondations, réseaux, etc.</i>	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
hauteur à franchir (cm)	30				
démolition	1	5	110 €	910 €	g.oeuvre
terrassement	1	5	60 €	300 €	g.oeuvre
maçonnerie	1	5	400 €	2 360 €	g.oeuvre
palier(s) intermédiaire(s)	2		810 €	1 620 €	g.oeuvre
escalier (sans les équipements de mise en sécurité)	0		190 €	0 €	g.oeuvre
garde-corps	1	0	200 €	3 200 €	serrurerie
TOTAL				8 400 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C4.2**

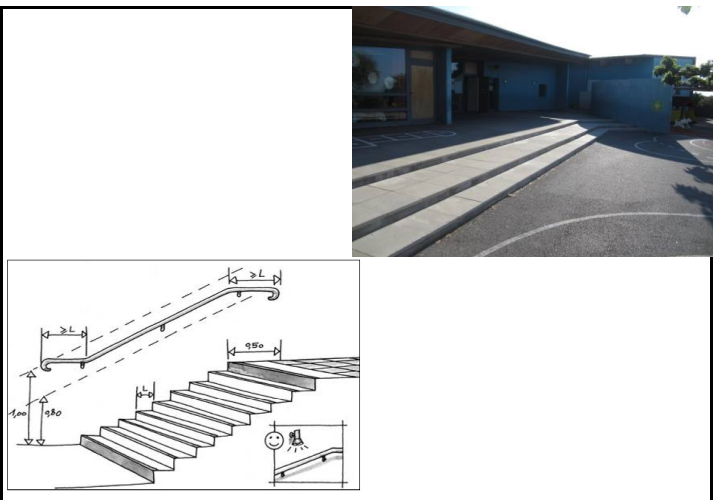
**Fonction Récréation maternelle
RECR (COUR DE RECREATION)**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe
 Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.
 NB :
 ■ Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
 ■ Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
 ■ 1ère et dernière contremarches contrastées
 ■ Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	18	170 €	3 060 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	3	18	40 €	2 160 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	18	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	3	3	330 €	1 580 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				6 800 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C5**

**Fonction Circulations verticales
ASCE (ASCENSEUR)**

Description



Equipements de l'ascenseur insuffisants et/ou mal positionnés

Principe
 Modifier ou compléter les commandes, la signalisation sonore et visuelle, en cabine et / ou sur chaque palier, selon le tableau ci-dessous.
 Poser un miroir utilisable en position "assis" comme "debout".
 Poser une barre d'appui dans la cabine, à une hauteur de 90 cm, sur une des parois latérales.

 Les ascenseurs doivent être conformes à la norme NF EN 81-70 ou à tout système équivalent.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7 - Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales

CONFORMITE DES COMMANDES et INFORMATIONS <i>PROVISION en attente estimation ascensoriste contractuel, sous réserve compatibilité matériels</i>	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre d'appareil(s)	1				
changement tableau de commandes en cabine <i>inclus signalisation vocale et visuelle inclus boutons en relief et contrastés</i>	1		5 350 €	5 350 €	ascenseur
changement boîtier d'appel sur palier(s) <i>inclus signalisation sonore et visuelle inclus boutons en relief et contrastés</i>	3		1 610 €	4 830 €	ascenseur
déplacement boîtier d'appel 90<h<110cm et d>40cm	3		430 €	1 290 €	ascenseur
fourniture et pose de deux miroirs sphériques	1		860 €	860 €	ascenseur
fourniture et pose d'une barre d'appui latérale	1		330 €	330 €	serrurerie
TOTAL				12 660 €	août-14

Recommandation :

En plus du relief obligatoire sur les boutons, prévoir le doublage des informations en braille.

IL EST PREVU UNE PROVISION, LE MONTANT DE CES TRAVAUX DEVRA ETRE CONFIRME PAR L'ASCENSORISTE CONTRACTUEL, SOUS RESERVE DE COMPATIBILITE DES MATERIELS EXISTANTS.

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C6**

Fonction Circulations verticales
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -1

Description



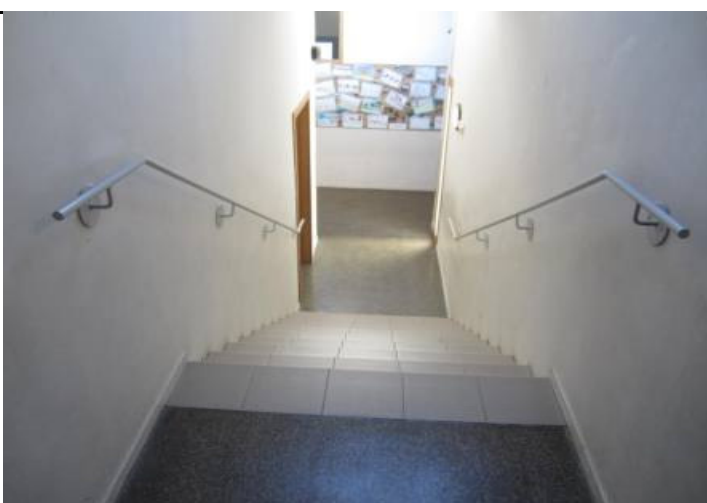
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	1.4	170 €	240 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	10	1.4	40 €	560 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.4	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions		28			
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions		28			
TOTAL				800 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C7**

Fonction Circulations verticales
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -1

Description



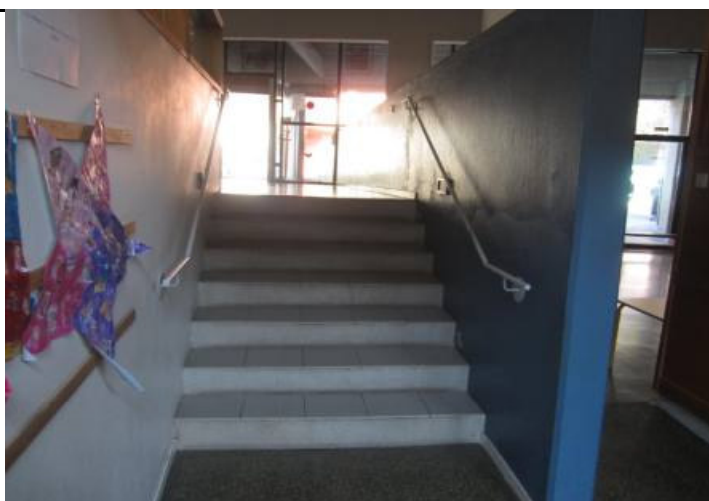
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	1.4	170 €	240 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	7	1.4	40 €	400 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.4	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions					
TOTAL				640 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C8**

**Fonction Circulations verticales
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -2**

Description



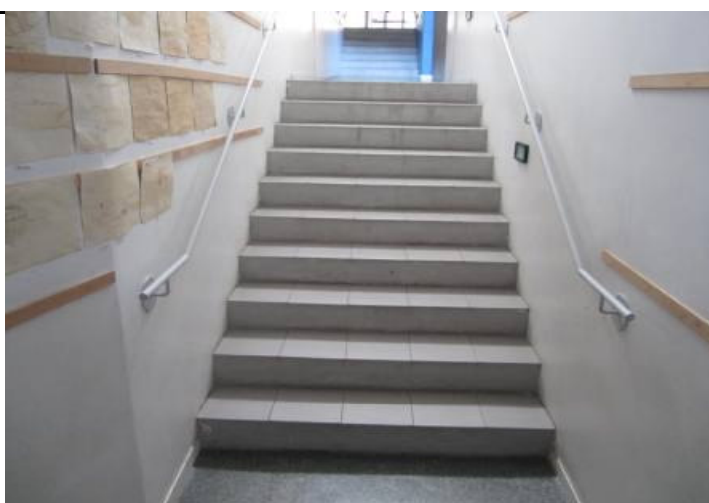
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	1.4	170 €	240 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	10	1.4	40 €	560 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.4	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions					
TOTAL				800 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C9**

Fonction Circulations verticales
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Vers niveau -2

Description



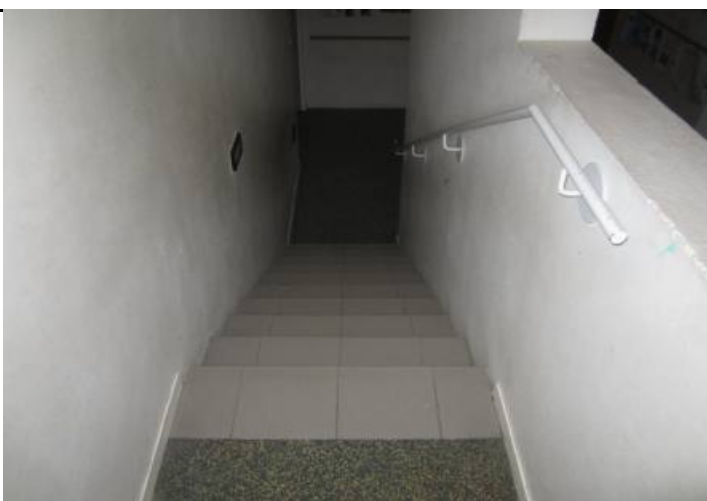
Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014
Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	0.9	170 €	160 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	10	0.9	40 €	360 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	0.9	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	0	10	220 €	0 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions					
TOTAL				520 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C10**

**Fonction Ecole primaire - Niveau -1
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Salle de jeux**

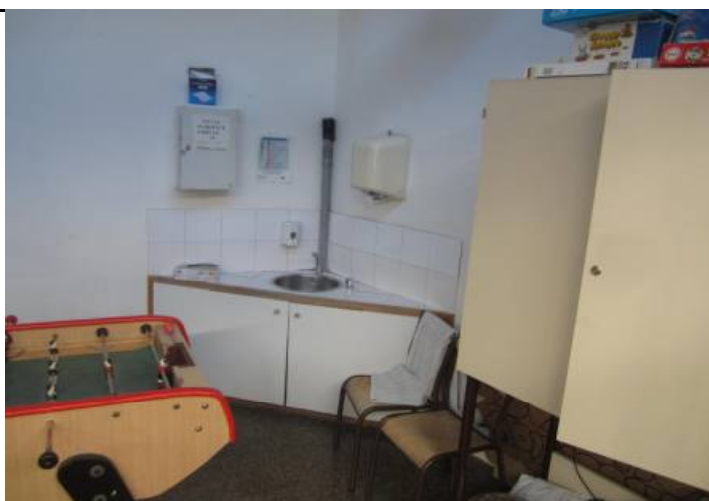
Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
			TOTAL	1 180 €	<i>août-14</i>

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C11.1**

**Fonction Ecole primaire - Niveau -1
SNTR (SANITAIRE) - Filles PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- cuvette (hauteur entre 45 et 50 cm), déplacer la cuvette afin d'obtenir une zone de transfert de 80 x 130 cm
- barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),
- lave mains (hauteur maximale de 85 cm au dessus) et robinetterie mélangeur monocommande,
- installer une poignée de tirage sur la porte du sanitaire adapté à tous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
dépose équipements sanitaires existants	1		420 €	420 €	plomberie
amenée des réseaux et raccordements	1		620 €	620 €	plomberie
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose cuvette surélevée	1		650 €	650 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
baliser le sanitaire adapté	1		110 €	110 €	peinture
revêtement de sol	1		80 €	80 €	sols durs
			TOTAL	2 480 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
Avenue Saint-Philippe
BIOT

Obstacle critique n° C11.2

**Fonction Ecole primaire - Niveau -1
SNTR (SANITAIRE) - Filles PMR**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.

Poser un miroir utilisable en position "assis" comme "debout".

Recommandation :

Utiliser un miroir dont le bas est positionné au maximum à 105 cm de hauteur.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
TOTAL				1 180 €	<i>août-14</i>

SANITAIRE - pose miroir	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de miroir(s)	1				
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
TOTAL				220 €	<i>août-14</i>

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C12.1**

**Fonction Ecole primaire - Niveau -1
SNTR (SANITAIRE) - Garçons PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- cuvette (hauteur entre 45 et 50 cm), déplacer la cuvette afin d'obtenir une zone de transfert de 80 x 130 cm
- barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),
- lave mains (hauteur maximale de 85 cm au dessus) et robinetterie mélangeur monocommande,
- installer une poignée de tirage sur la porte du sanitaire adapté à tous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
dépose équipements sanitaires existants	1		420 €	420 €	plomberie
amenée des réseaux et raccordements	1		620 €	620 €	plomberie
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose cuvette surélevée	1		650 €	650 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
baliser le sanitaire adapté	1		110 €	110 €	peinture
revêtement de sol	1		80 €	80 €	sols durs
TOTAL				2 480 €	<i>août-14</i>

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
Avenue Saint-Philippe
BIOT

Obstacle critique n° C12.2

**Fonction Ecole primaire - Niveau -1
SNTR (SANITAIRE) - Garçons PMR**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.

Poser un miroir utilisable en position "assis" comme "debout".

Recommandation :

Utiliser un miroir dont le bas est positionné au maximum à 105 cm de hauteur.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
TOTAL				1 180 €	<i>août-14</i>

SANITAIRE - pose miroir	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim				
nombre de miroir(s)	1				
pose miroir (hauteur comprise entre 105 et 185cm)			220 €	220 €	plomberie
TOTAL				220 €	<i>août-14</i>

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C13**

**Fonction Récréation primaire
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)**

Description



Sécurisation des marches absente et/ou non conforme

Principe

Modifier et/ou compléter la signalisation et/ou les équipements selon le tableau ci-dessous.

NB :

- Bande podotactile posée en amont de la volée de marches descendantes, à 50cm du premier nez.
- Nez de marches contrastés, sans débord excessif et antidérapants
- 1ère et dernière contremarches contrastées
- Main courante continue, facilement préhensible, contrastée et dépassant d'une longueur de marche.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 7.1 - Escaliers

ESCALIER - sécurisation des marches	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
MARQUAGE AU SOL					
pose d'une bande podotactile sur la marche palière	1	1.4	170 €	240 €	sols souples
pose de nez de marche non-glissants contrastés	4	1.4	40 €	230 €	sols souples
pose d'une contremarche	0	1.4	110 €	0 €	sols souples
peinture et finitions, contrastes contremarches inclus					
MAIN COURANTE PROLONGEMENT					
fourniture et pose prolongement main courante	0	0	170 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE POSE					
fourniture et pose main courante sur écuyers	2	4	220 €	840 €	serrurerie
fourniture et pose main courante sur potelets	0	10	330 €	0 €	serrurerie
peinture et finitions					
MAIN COURANTE MISE EN CONTRASTE					
préparation du support	0	10	20 €	0 €	peinture
peinture et finitions					
TOTAL				1 310 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C14.1**

**Fonction Récréation primaire
RECR (COUR DE RECREATION)**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT		
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
			TOTAL	1 180 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
Avenue Saint-Philippe
BIOT

Obstacle critique n° C14.2

Fonction Récréation primaire
RECR (COUR DE RECREATION)

Description

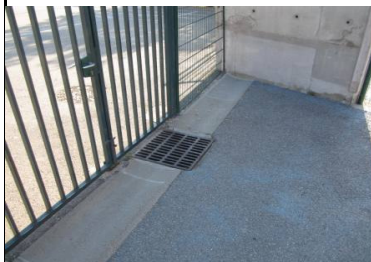


Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs à 2 cm de largeur dans le cheminement

Principe

Remplacer la grille existante par une grille conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.

Exemple :



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs

GRILLE - remplacement	qtés estim	métrage estim	estim unit HT	TOTAL € HT	corps d'état
nombre de grille(s)	2				
fourniture et pose d'une grille de 60x60			520 €	1 040 €	amen.ext
TOTAL				1 040 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C15.1**

**Fonction Centre aéré
SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Sanitaire adapté non réglementaire

Principe

Modifier le sanitaire adapté existant selon le tableau ci-dessous.

- cuvette (hauteur entre 45 et 50 cm),
- barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm et distance comprise entre 35 et 40 cm de l'axe de la cuvette),
- lave mains (hauteur maximale de 85 cm au dessus) et robinetterie mélangeur monocommande,
- installer une poignée de tirage sur la porte du sanitaire adapté à tous.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité des équipements	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps d'état
	estim	estim	unit HT	€ HT	
Nombre de sanitaire(s)	1				
dépose équipements sanitaires existants	1		420 €	420 €	plomberie
amenée des réseaux et raccordements	1		620 €	620 €	plomberie
fourniture et pose barre coudée	1		200 €	200 €	plomberie
fourniture et pose d'un lave-mains avec fixation	1		270 €	270 €	plomberie
fourniture et pose cuvette surélevée	1		650 €	650 €	plomberie
poser une poignée de tirage sur la porte	1		130 €	130 €	men.int
baliser le sanitaire adapté	1		110 €	110 €	peinture
revêtement de sol	1		80 €	80 €	sols durs
			TOTAL	2 480 €	août-14

CLIENT
VILLE DE BIOT

Site
Ecole Olivari

Localisation
**Avenue Saint-Philippe
BIOT**

Obstacle critique n° **C15.2**

**Fonction Centre aéré
SNTR (SANITAIRE) - PMR**

Description



Lavabo non conforme

Principe

Déposer le lavabo existant et poser un lavabo sur consoles hauteur minimale de 70 cm libre en dessous, 60 cm de large, avec siphon décentré (30 cm de profondeur minimale) et robinetterie mélangeur monocommande.



Arrêté du 8 décembre 2014

Article 12 - Dispositions relatives aux sanitaires

SANITAIRE - mise en conformité lavabo	qtés	métrage	estim	TOTAL	corps
	estim	estim	unit HT		
nombre de lavabo(s)	1				
pose d'un lavabo sur consoles, avec fixation			840 €	840 €	plomberie
fourniture et pose siphon décentré			130 €	130 €	plomberie
remplacer le robinet par un mitigeur avec levier allongé			210 €	210 €	plomberie
			TOTAL	1 180 €	<i>août-14</i>